

PRÈS DE 662 000 \$ POUR SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS DANS LES CAMPS DE JOUR

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 10 juin 2026 – À l'approche de la saison estivale, la Ville de Saint-Hyacinthe annonce qu'une enveloppe budgétaire en forte croissance de 17 % atteignant 661 906 \$ permettra à la Ville d'accueillir 166 jeunes ayant des besoins particuliers au sein de ses camps de jour, soit 34 jeunes de plus que l'année dernière. Cette enveloppe budgétaire sert notamment à financer l'embauche de 109 personnes dédiées à l'accompagnement, qui travailleront tout au long des huit semaines d'activités en étroite collaboration avec des partenaires du milieu.

« À Saint-Hyacinthe, nous faisons le choix d'agir concrètement et de déployer des efforts considérables, souvent à la limite de nos capacités municipales, pour offrir un service qui respecte l'intégrité et la dignité de chaque enfant », souligne le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard.



Reconnaître les limites des structures municipales

Pour pallier ces limites et favoriser une intégration réussie, un comité d'analyse évalue chaque dossier afin de déployer des mesures d'accommodement personnalisées et flexibles. Celles-ci peuvent se traduire par un accompagnement adapté (ratios de 1/1 à 1/3), une participation modulée selon les activités, une entrée progressive ou des temps de présence réduits (ex. : demi-journées).

La Ville rappelle que ses accompagnateurs âgés de 14 à 25 ans accomplissent un travail exceptionnel, mais ils ne sont pas des professionnels de la santé ou des intervenants spécialisés. La Ville de Saint-Hyacinthe continue de collaborer avec les partenaires clés dans cette démarche, tels que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est ainsi que le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, qui connaît bien le profil de chaque élève et possède des infrastructures adaptées. Cependant, pour certains types de handicaps, la prise en charge nécessite des services parallèles spécialisés pour lesquels les municipalités du Québec ne disposent pas de l'expertise clinique requise. C'est pour des raisons strictes de sécurité et de limites structurelles que de rares demandes de soutien n'ont pu être comblées cette année, une situation que la Ville déplore profondément et qui affecte directement les familles concernées.



« Le dévouement de nos jeunes accompagnateurs est admirable. Toutefois, l'ampleur de la demande actuelle nous rappelle que la gestion de certains handicaps lourds dépasse largement le cadre des loisirs municipaux », déplore le maire, André Beauregard.

Appel à une solution concertée et pérenne

Devant ce constat sectoriel qui touche l'ensemble de la province, le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a adopté, le 7 avril 2025, une résolution demandant formellement au gouvernement du Québec de créer une mesure financière spécifique et stable pour soutenir les villes, de même qu'un comité de travail permanent.

Plus d'un an plus tard, cette demande est restée sans aucun suivi. Devant ce silence du gouvernement, qui semble esquiver son rôle de premier plan dans ce dossier, la Municipalité réaffirme sa volonté ferme de collaborer avec tous les paliers de gouvernement pour bâtir des programmes d'intégration durables, sécuritaires et viables à long terme pour les familles maskoutaines.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300